

Réf: Dossier N° : 16561

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CAMEL COMMUNICATION » en abrégé «CAMEL C

»

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, 01 BP 6889 ABIDJAN 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28 Août 2015 reçus par Me KOUAME Koffi Athanase, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 02 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CAMEL COMMUNICATION » en abrégé «CAMEL C ».

Objet: Marketing opérationnel ; Communication. Affichage : création, vente, achat d'espaces publicitaires ; Edition : agenda, kakemonos, gadgets publicitaires, plaquettes, dépliants, prospectus et tous travaux d'imprimerie et activités connexes; Événementiel : salons, séminaires, conférences, ateliers et activités connexes ; Médias : magazines, PAD et activités connexes ; La participation à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ; Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, civiles et financières pouvant se rattacher, d'une manière quelconque, à l'objet social ci-dessus et susceptible d'en faciliter l'exploitation.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, 01 BP 6889 ABIDJAN 01

GERANT: Madame LOUA LOU SINGA EDWIGE.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20154 du 02/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7616 du 02/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

